



# Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

Parcours d'installation agricole DORDOGNE

## Publics concernés

- Cette formation s'adresse à des personnes souhaitant exercer des activités agricoles en tant que chef d'entreprise
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap

## Objectif de la formation

- Le BP REA permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole nécessaire à l'installation en qualité de Jeune Agriculteur et ouvrant droit aux aides de l'Etat pour les personnes âgées d'au moins 18 ans et de moins de 41 ans au dépôt de la demande.
- Formation en Unités Capitalisables qui tient compte du projet professionnel et des acquis

## Niveau d'entrée et pré-requis

- Etre âgé de plus de 18 ans à l'entrée en formation.
- Etre titulaire d'1 an d'expérience professionnelle tous secteurs confondus.

## Modalité d'entrée

- Information collective
- Entretien individuel de recrutement
- Tests en matières générales et informatique.

## Modalités d'organisation

- Dates de formation : 01/02/2023 au 30/06/2023 (modulaire)  
22/09/2023 au 30/06/2024 (parcours complet)  
01/02/2024 au 30/06/2024 (modulaire)
- Informations collectives : 18 et 19 Septembre 2023
- Durée : de 150 à 1200 heures (920 h en centre et 280 h en entreprise)
- Pour la formation ouverte et à distance : 20% en auto-formation, 25% en pratique professionnelle et 55% en centre, individualisation du parcours suite à un entretien et un test de positionnement.

- Rythme : 35 heures/semaine en centre et en entreprise
- Organisation en blocs de compétences permettant l'acquisition progressive du diplôme
- Lieu : CFPPA de la Dordogne

Contenu de la formation 7 UC du BP REA = 7 blocs de compétences	Objectifs
<b>C1</b> : Se situer en tant que professionnel	<b>C11</b> : Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant <b>C12</b> : Se positionner dans les différents types d'agriculture, leur histoire, leur fondement, leur organisation
<b>C2</b> : Piloter le système de production	<b>C21</b> : Réguler l'activité au regard de la stratégie, des opportunités, des évènements <b>C22</b> : Gérer le travail
<b>C3</b> : Conduire le processus de production dans l'agroécosystème	<b>C31</b> : Combiner les différentes activités liées aux productions <b>C32</b> : Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite des productions. Avec les systèmes suivants (un au choix) : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Maraîchage</li> <li>▪ Polyculture élevage,</li> <li>▪ Viticulture</li> </ul>
<b>C4</b> : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise	<b>C41</b> : Porter un diagnostic sur les résultats de l'entreprise à l'aide d'indicateurs technico-économiques et financiers <b>C42</b> : Réaliser des choix pour l'entreprise en matière de situation fiscale et juridique
<b>C5</b> : Valoriser les produits ou services de l'entreprise	<b>C51</b> : Commercialiser un produit ou un service <b>C52</b> : Négocier dans le cadre d'un contrat ou d'un projet collectif
<b>UCARE C6</b> : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Transformation des produits de l'exploitation</li> <li>▪ Réaliser les opérations de l'atelier avicole</li> <li>▪ Réaliser les opérations de gavage des palmipèdes à foie gras</li> <li>▪ Réaliser les opérations de la production d'essaim</li> <li>▪ Réaliser les opérations de vinification</li> <li>▪ Réaliser les opérations d'un atelier de PPAM</li> </ul>
<b>UCARE C7</b> : Une UCARE au choix dans la liste proposée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réaliser les opérations des arbres fruitiers</li> <li>▪ Réaliser les opérations de l'atelier de méthanisation</li> </ul>

**Pratique professionnelle : Formation en entreprise agricole, durée à définir selon les parcours**

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports techniques en salle.
- Intervenants extérieurs, visites d'exploitations
- Stages individuels en entreprise
- Autoformation avec un espace dédié, formation en face à face, formation en situation professionnelle
- Laboratoire agroalimentaire, ruchers, exploitation des Chaulnes, Atelier agro-équipement
- Les locaux sont accessibles PMR

### Modalités d'évaluation

- Formation de niveau 4
- Epreuves certificatives de type SPE (Situations Professionnelles d'évaluation) tout au long de la formation validées par un jury permanent nommé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
- Chaque bloc ou UC peut être acquis de manière indépendante

### Modalités pratiques

- Le CFPPA est ouvert du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et 17h00 le vendredi
- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le lieu de formation.
- Lieu de formation Coulounieix Chamiers

### Coût de la formation

- Cette formation est financée par la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen. Selon votre situation et votre profil, vous pourrez prétendre à différentes modalités de financement et de rémunération. N'hésitez pas à nous contacter pour trouver des solutions d'aides financières adaptées.
- Possibilité de Contrat de Professionnalisation
- Formation éligible au CPF (N° 94611) au CPF de transition professionnelle, à la reconversion ou la promotion par l'alternance (Pro-A)  
(conditions générales de vente : <http://www.perigord.educagri.fr/cfppa->

Equipe

Equipe de formateurs qualifiés et expérimentés

Poursuite d'étude  
Débouchés

Certificats de spécialisation  
Création ou reprise d'entreprise agricole

## Informations et inscriptions

### CFPPA DE LA DORDOGNE

Avenue Churchill  
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER  
SITE DE MONBAZILLAC  
Domaine de la Brie  
24240 MONBAZILLAC  
Contact : Erick VILLATTE

☎ 05.53.02.61.30

☎ 05.53.02.61.31

✉ [cfppa.perigueux@educagri.fr](mailto:cfppa.perigueux@educagri.fr)

🌐 [www.perigord.educagri.fr](http://www.perigord.educagri.fr)

Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

